



DOSSIER

Les migrants :

un parcours entre espoir et souffrance

ACTUALITÉS

Outils numériques,
« une chance »
pour l'ABEJ
Page 3

S'INFORMER

Vers un nouveau
souffle pour les
travailleurs sociaux ?
Page 9

GRAINE DE SEL

RUTH
ou le sang métissé
de Jésus
Page 10

FÉDÉRATION

La très grande
exclusion : une priorité
pour la FEP
Page 23

ACTUALITÉS

En bref P. 3

Adhérents P. 4

Outils numériques,
« une chance » pour l'ABEJ

une maison solidaire et
intergénérationnelle pour
recréer du lien P. 5

Regard P. 6

La grande exclusion,
un terme nouveau
pour une situation nouvelle ?

S'INFORMER P. 7

Apprentissage
L'école, une communauté sociale ?
Edith Tartar Goddet

Accompagner P. 8
le passage à l'âge adulte
des jeunes en situation de handicap
Frédérique Serein

Vers un nouveau souffle P. 9
pour les travailleurs sociaux ?
Ingrid Ispenian

GRAINE DE SEL P. 10

RUTH ou
le sang métissé de Jésus
Brice Deymié

DOSSIER : LES MIGRANTS P. 11
UN PARCOURS ENTRE ESPOIR
ET SOUFFRANCE
Sarah Belaisch

Femmes en migration P. 14
Violaine Husson

3 questions à... P. 16
Caroline BOLLATI
Chargée de projet prison chez La Cimade

Adolescence et migration, P. 17
entre rupture et crise
Taieb Ferradji

Vulnérabilité des migrants à la traite P. 18
des êtres humains
Pauline Simon

D'un départ à l'autre : Ulysse et Abraham P. 19
Brice Deymié

Regards croisés P. 20
Aide aux migrants :
Quelles pratiques associatives
Guy Vignal

VIE DE LA FÉDÉRATION P. 22

Journées Nationales 2016
Les migrants - Qu'as-tu fait de ton frère ?

La très grande exclusion : P. 23
une priorité
Jean Fontanieu

Une formation et un guide pour faciliter P. 24
le déroulement des CVS
Damaris Hege

CULTURE P. 26
Guylène Dubois

PORTRAIT P. 28

Jean Fontanieu
Secrétaire général



Au bord de l'explosion...

Le dossier dont nous avons programmé la publication il y a près d'un an s'est révélé, au fil des jours, de plus en plus lourd.

Considéré hier comme un problème d'exclusion parmi tant d'autres, le dossier des migrants est devenu majeur et explosif : l'Europe est menacée dans ses fondements et, au-delà, toute une construction politique sur la place des exclus partagée majoritairement par la société depuis la dernière guerre.

De façon extraordinaire, la France semblait se situer en dehors de cette problématique, si ce n'est par le rappel récurrent de sa dimension politique : les migrants comme enjeu de pouvoir entre la gauche et la droite, avec l'extrême-droite en arbitre... Mais c'est folie que de vouloir cantonner la question migratoire dans ce champ politique car le sujet rassemble tous les ingrédients d'une grave crise sociale.

Qu'on en juge : les millions d'hommes et de femmes jetées sur les routes de l'exil sont peut-être les prémices d'un chaos social que notre société n'a pas su anticiper et prendre en compte. A force de tergiverser et de

ne pas prendre des mesures radicales, la question migratoire se mue en crise politique ; on peut très facilement rapprocher les crises sociales : migrants, pauvres, exclus, femmes, logement, éducation, prison...

Le scandale de l'exclusion et de la mort sociale éclate (enfin) à la face de nos concitoyens et de nos dirigeants. Alors le sursaut va-t-il venir ? Quelles ressources la classe dirigeante politique et civile va-t-elle (encore) trouver pour botter en touche ?

À force de ne pas vouloir regarder cette réalité en face, c'est tout le système qui se trouve menacé.

L'Europe va être la première victime de cet aveuglement, quand des libertés qui nous semblaient acquises vont être bousculées et annulées : libre circulation en Europe, contrôle des extrémismes, liberté d'expression, indépendance de la justice...

Les nuages que porte la crise migratoire sont très noirs, en ce qu'ils annoncent cette crise majeure que nous redoutons. Il est encore temps de renverser la vapeur, mais aurons nous le temps ?

“ La crise
que traverse
notre société
questionne
notre vivre-
ensemble ”

Revue trimestrielle d'information et de réflexion de la Fédération de l'Entraide Protestante - www.fep.asso.fr - 47 rue de Clichy 75009 Paris - Tél. 01 48 74 50 11 - Fax 01 48 74 04 52 - ISSN : 1637-5971. Directeur de la publication : Jean Michel Hitter. Directeur de la rédaction : Jean Fontanieu. Rédacteur en chef : Pauline Simon. Membres du comité de rédaction : Katie Badie, Nadine Davous, Guylène Dubois, Chantal Deschamps, Pierre-Louis Duméril, Brice Deymié, Isabelle Grellier, André Pownall, Didier Sicard, Edith Tartar Goddet, Guy Vignal. Relecture : Isabelle Avignon. Maquette : Studio Marnat - www.marnat.fr - Imprimeur : Marnat - Prix au numéro : 9,5 €

Crédit photos/illustrations : © DR, © IStockphoto.com, © FEP, © EPUdF, © Celia Bonnin, © Albert Hubert - Reproduction autorisée sous réserve d'un accord formel de la fédération.



Deux commissions pour un réseau « enfance jeunesse »

Un réseau « enfance-jeunesse » se constitue peu à peu depuis 2015, au sein du protestantisme. Il permet aux associations et mouvements protestants qui œuvrent dans le champ de la protection, de l'éducation et de l'enseignement, avec et pour les enfants et les adolescents, de se découvrir et d'échanger. Ainsi, deux « commissions jeunesse » existent. L'une au sein de la FEP réunit les structures médico-sociales qui

protègent et prennent en charge des mineurs en situation de fragilité (précarité sociale, handicap, difficultés familiales ...). L'autre au sein de la Fédération protestante de France (FPF) qui regroupe des responsables de mouvements de jeunesse et de commissions d'Eglises. L'ap2e¹, représentée par sa présidente Edith Tartar Goddet, membre de ces deux commissions, assure le lien entre elles. Si chacune des commissions porte des projets particuliers, elles sont amenées, à l'avenir, à développer et porter des projets communs. ■

L'Association protestante des amis des tziganes voit le jour !

Nouvelle venue dans le monde associatif, l'Association protestante des amis de Tziganes (APATZI) dont le but principal est de soutenir les associations sociales et de voyages tziganes. Pour ce faire, l'association s'est fixée trois objectifs présentés lors de la soirée d'inauguration qui s'est tenue le 4 février 2016 à la Maison du Protestantisme. L'association entend : promouvoir la connaissance des Tziganes et gens du voyage, leur culture, leur mode de vie, leur différence ; organiser et soutenir des actions de promotion, d'appui et d'accompagne-



ment et enfin, soutenir les combats de tziganes pour leur garantir un accès normal aux droits dont ils doivent pouvoir jouir comme tout citoyen français. Pour soutenir APATZI, deux possibilités : adresser un don à l'association ou/et devenir adhérent ! ■

Pour plus d'informations contactez Severine Faubeau : amisdestziganes@gmail.com
06 12 11 11 05

Lampedusa, oratorio des migrants

Touché par la catastrophe de Lampedusa en 2013, le compositeur Jean-Pierre Armanet a souhaité témoigner son soutien à travers un Oratorio.

« J'ai eu pour projet de raconter l'histoire de cet exode dans son intégralité et de questionner nos consciences à travers un cheminement musical émotionnel. » explique-t-il.



Depuis plusieurs mois, Isabelle Genin, chef de chœur ; Yun Mi Knwon, pianiste sud-coréenne et Stéphane David, percussionniste de l'Opéra de Paris répètent sous la direction de Jean-Pierre Armanet à l'auditorium de la Celle-Saint-Cloud.

Ce projet musical, composé de vingt et un tableaux avec quatorze choristes dont six enfants, est prévu pour mars 2016. ■

Plus d'informations sur : www.jeanpierrearmanet.fr

Outils numériques,

« une chance » pour l'ABEJ

Depuis un peu plus de deux ans, la halte de nuit de l'ABEJ solidarité à Lille s'est équipée d'outils informatiques destinés à faciliter le travail des salariés. Une intégration des outils numériques étendue à tous les services de l'association.

« Comme souvent pour un nouveau projet, tout a commencé par des besoins », explique Olivier Cloez, chef de service des maraudes et de la halte de nuit de l'ABEJ Solidarité. Besoin de connaître le nombre de personnes rencontrées par les équipes de maraudes, besoin d'améliorer le suivi de l'accompagnement proposé mais aussi besoin de quantifier les différentes actions menées par l'association pour en rendre compte aux pouvoirs publics... Les raisons étaient suffisamment nombreuses pour qu'une réflexion sur l'évolution des outils utilisés se mette en marche.

“ **Tout ce qui constitue le métier de maraudeur est déjà pré-renseigné dans l'application** ”

Une application qui présente de nombreux avantages

« Auparavant, les équipes de maraude remplissaient une fiche papier après chaque rencontre, puis de retour à la Halte de nuit, elles saisissaient ces données dans le logiciel de gestion de l'ABEJ. C'était un travail fastidieux pour les équipes » reconnaît

Olivier. Après une réflexion partagée avec la direction générale, décision est prise de faire évoluer ces pratiques avec l'aide du prestataire informatique de l'association. « Nous avons réuni les équipes des maraudes et notre prestataire pour définir ensemble nos besoins précis », explique Olivier.

« C'est l'un des facteurs clés de succès d'un tel projet : bien définir en amont ses besoins. » De ce travail préparatoire naît une application reliée au logiciel central de l'association et utilisable sur Smartphone et tablette. Elle permet aux équipes, pour chaque personne rencontrée lors des maraudes, de saisir les informations telles que le nom, le lieu, la date et l'heure de la rencontre mais aussi de préciser le type d'action réalisée : prise de contact, maintien du lien, démarches administratives, etc.

« Tout ce qui constitue le métier de maraudeur est déjà pré-renseigné dans l'application », explique Jonas Campagne, membre de l'équipe de maraude. « Cette application présente de nombreux avantages pour nous. Le gain de temps est évident puisque nous n'avons plus à saisir les informations après notre tournée mais cela nous permet aussi de retrouver

rapidement les informations liées à une personne déjà rencontrée. Cela facilite également le suivi entre les différentes équipes de maraude.

De plus, l'application facilite le suivi des personnes accompagnées : « *L'outil permet de visualiser plus facilement certaines problématiques. Par exemple, lorsqu'une personne est habituellement suivie par une infirmière du pôle santé et que l'on constate qu'elle n'a pas eu de rendez-vous depuis longtemps, il est beaucoup plus facile pour nous de le remarquer. Nous pouvons alors en discuter avec l'infirmière et/ou la personne concernée pour comprendre quel est le problème. Avant, ces alertes étaient plutôt le fruit du hasard, lors de conversations entre collègues.* » explique Olivier Cloez. L'outil permet enfin un meilleur suivi entre les différents services de l'association - qui bénéficient d'outils similaires - et les

différents salariés de l'ABEJ qui accompagnent les personnes accueillies.

« Ces outils sont une chance »

Une intégration des nouveaux outils numériques que l'ABEJ souhaite poursuivre. « *Bien utilisés, ces outils sont une chance !* », s'enthousiasme Patrick Pailieux, directeur général de l'ABEJ Solidarité. « *Bien sûr, il faut prendre garde à ne pas tomber dans la « technicité à tout prix » mais il faut être capable d'utiliser ces outils pour continuer à innover et offrir toujours plus de confort de travail à nos salariés.* » Pour poursuivre dans cette voie l'ABEJ a récemment recruté un ingénieur informatique qui assurera le développement de ce type d'outils mais aussi l'accompagnement nécessaire en interne pour une bonne appropriation par les salariés. À suivre, donc... ■



.....



Une Maison Solidaire et intergénérationnelle pour recréer du lien

Pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes confrontées aux problèmes de l'habitat dispersé d'Ardèche, l'association AEBE (Association Évangélique de Bienfaisance de l'Eyrieux et du Doux) a créé la Maison Solidaire des Oisillons à Lamastre (07).

La Maison Solidaire et intergénérationnelle des Oisillons à Lamastre (07) a obtenu son permis de construire. Une nouvelle dont se réjouissent les équipes, anciennes et actuelles, du Conseil d'Administration de l'AEBE. Les travaux, supervisés par Monsieur Marlier, architecte implanté localement, devraient commencer cette année, durant le deuxième semestre, afin de

proposer 11 logements à la location. Le mode de fonctionnement de la Maison des Oisillons, basé sur l'entraide et le partage des espaces communs, permettra néanmoins à chaque locataire de conserver une vie privée. A travers ce projet, l'association entend organiser un service social dans l'intérêt des jeunes, des familles, des personnes âgées, des personnes en difficulté et

recréer du lien entre les individus. Pour développer ce projet, la recherche active de financement est lancée et tout soutien, sous quelque forme que ce soit, est le bienvenu. ■

Retrouvez plus d'information sur la page Facebook de l'AEBE ou sur son site : www.aebe.info



La grande exclusion, un terme nouveau pour une situation nouvelle ?

Avancer, tête baissée dans ses pensées. En haut des marches de l'escalier, une masse de tissus et de couvertures. Au beau milieu, un être figé. Notre regard se fixe pour comprendre. Mais on sait déjà ... On espère qu'il ne s'agit que de sommeil.

On aperçoit une jambe. Nue, très sale, sans poil. Encore un corps perdu. Le énième corps perdu qu'on voit depuis hier. Assis dans la rue, sur une bouche d'aération soufflant de l'air chaud, se cachant sous un porche, une entrée de garage, un recoin, n'importe où à l'abri de la pluie et du froid. Alors cette jambe nue provoque une immense colère intérieure. Comment est-ce possible ? Comment une société qui arbore dans sa devise les termes d'Égalité ou de Fraternité peut nier à ce point des individus, autant d'individus ? Les nier ou les pousser à se cacher.

« On sait ... »

Et on ne se refait pas, on se met à penser que peut-être ces corps perdus auront un jour la force de « revenir » ou de sol-

liciter une aide. Mais on sait qu'il y a peu de chance, qu'ils sont de « grands exclus ». De ceux qui ont subi et souvent cumulé la pauvreté, l'endettement, des problèmes de logement, de santé, de travail, d'accompagnement, d'accès aux droits, et qui ont perdu lien social et dignité. On sait aussi que ni la pauvreté, ni la précarité, ni même la marginalisation ne mènent automatiquement à la grande exclusion. On ne tombe pas dans la grande exclusion sans raisons, sans un ensemble de carences profondes, dont certaines remontent à l'enfance, et

dont certaines sont révélées par les coups durs de la vie. Quelque chose fait qu'on n'a pas, ou qu'on n'a plus « l'amour de soi », la perception de

“

S'il y a « grande exclusion », c'est que notre organisation sociale n'a pas su prendre en charge ces personnes en souffrance psychique quand il en était encore temps.

”

son corps, du temps, de l'espace, de ses limites, la perception de soi ni de l'autre. S'il y a « grande exclusion », c'est que notre organisation sociale n'a pas su prendre en charge ces personnes en souffrance psychique quand il en était encore temps.

Le Pacte

Pour les aider à sortir de la grande exclusion, on doit aller au devant de ces personnes. Dans cet esprit, pour les 14 000 « grands exclus » de Paris, une initiative d'Emmaüs Défi¹ et Aurore² a débouché sur un Pacte proposé par la Ville de Paris aux associations, institutions, entreprises pour que soit mise en place une action concertée de tous les acteurs pour mettre un terme à la grande exclusion sur la durée d'une mandature. Pacte passant par un maillage des quartiers, une alliance de terrain entre citoyens, associations et services de la ville pour aller au devant de ces ombres, créer avec elles des relations individualisées à la fois professionnelles et personnelles, synchroniser les dispositifs existants autour de leurs besoins, mettre en place des solutions souples, trouver les parcours adaptés à chacun pour aborder simultanément les questions d'hébergement, d'emploi et de santé ; seul moyen d'avoir une chance d'éviter la rechute. Belle initiative que ce Pacte pour cette mandature, réunissant plusieurs dizaines d'acteurs et montrant en quoi l'intervention des citoyens et de leurs associations peut changer la donne. À mettre en œuvre au-delà de Paris ? Au-delà de cette mandature ? Mais aussi comment prévenir ? Et comment stopper la fabrication de ces « grands exclus » ? ■

Jean Pierre Cazes

Vice Président d'Emmaüs France, au titre de la Branche Communautaire

¹ Laboratoire d'innovations sociales d'Emmaüs.

² Association de réinsertion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion et/ou de précarité.



S'informer

L'école, une communauté sociale ?

À l'Ecole et dans les ouvrages de pédagogie le terme de « communauté scolaire » est souvent utilisé pour parler du vivre ensemble entre professionnels, enfants/élèves et parents. Il semble toutefois qu'il s'agisse davantage de quelque chose à construire et à faire vivre que d'un existant quand on sait que le sentiment d'appartenance à tel établissement scolaire, à telle classe est relativement vide de sens pour un certain nombre d'enfants, voire de professionnels scolaires.

D'une manière générale, l'Ecole considère que la construction de l'identité d'élève relève de la démarche éducative qui est le propre de la famille. Un bon nombre d'enseignants pense encore que la posture d'élève tant sur le plan mental, comportemental que social doit être acquise par l'enfant avant qu'il ne commence son parcours scolaire. Si devenir élève est considéré comme un pré-requis, il n'y a au-

“

De nombreux enfants considèrent que l'identité sociale de consommateur est bien plus attractive et visible que l'identité sociale d'élève.”

cune raison que l'institution scolaire et ses personnels aient le désir de développer, chez les enfants, le sentiment d'appartenance à leur école. Le sentiment d'affiliation que l'enfant doit élaborer pour devenir élève répond à la question : « À quel groupe social est-ce que j'appartiens ? ». Répondre « Je me sens élève... » signifie que l'enfant considère que son école et sa classe sont des lieux qui ont de la valeur à ses yeux. Or, de nombreux enfants considèrent que l'identité sociale de consommateur est bien plus attractive et visible que l'identité sociale d'élève.

Construire ce sentiment d'appartenance

Construire et faire grandir tout au long de l'année scolaire une communauté

d'élèves, d'enseignants et de parents est une tâche réalisable à condition de donner du sens à cette démarche, de s'informer sur ce qui est fait ailleurs, d'élaborer un projet et de l'expérimenter en se donnant la liberté de le réajuster lorsque cela est nécessaire. Certains collèges développent une classe à thème : classe orchestre ou classe européenne par exemple, à partir de la 6^{ème}. Pour que cette action spécifique ne devienne pas un objet de rivalité avec les autres classes, le principal leur propose de créer un blason et une chanson en lien avec la classe spécifique pour qu'ils deviennent des signes d'appartenance à ce collège. Le blason étant cousu sur un vêtement porté dans l'établissement, la chanson chantée dans chaque classe, chaque début de semaine, etc. Ailleurs, c'est autour du nom de l'établissement que se crée le sentiment d'appartenance des élèves. Ainsi, dans un collège portant le nom de Théodore Monod, la principale a longuement aidé les élèves à s'approprier l'identité de ce grand scientifique pour qu'ils s'identifient à lui et les a conviés à réaliser un logo à partir de son portrait ; logo visible sur le papier à en-tête et sur un certain nombre de murs de l'établissement. Mais c'est durant les temps de rencontre réguliers pour échanger, régler les tensions, relire les expériences vécues... que s'élaborent les liens entre les personnes présentes et la cohésion du groupe que se précisent les objectifs et se réajustent les manières de faire des uns et des autres pour donner de la cohérence à l'ensemble. Ces temps peuvent être institués avec les élèves dans le cadre des conseils d'élèves, entre professionnels dans le cadre de réunions hebdomadaires, avec les parents dans le cadre de « café des parents ». ■

Edith Tartar Goddet,
Présidente de l'association protestante
pour l'éducation et l'enseignement

Accompagner le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap pris en charge dans les établissements spécialisés sont amenés, comme tout enfant, à grandir. Comment, alors, les accompagner dans le passage vers l'âge adulte ? A l'Institut Médico-Educatif de la Fondation Sonnenhof qui accueille des enfants en situation de handicap mental¹, ce travail doit se faire avec le jeune et sa famille.

Comme tout être humain, le jeune en situation de handicap mental n'est pas subitement adulte, il le devient progressivement. Il passe, entre autre, par une période nommée adolescence. Même des jeunes très lourdement handicapés traversent cette période. Les professionnels observent des réactions différentes, des oppositions plus marquées, une affirmation de soi, un éveil de la vie affective et sexuelle. Il est important de prendre en compte ces changements d'attitude, ces besoins nouveaux qui apparaissent et qui traduisent une construction d'identité. Il est essentiel de parler de ces changements avec les familles, de les mettre en mots afin de favoriser la prise de conscience et faciliter l'acceptation d'un adulte en devenir.¹

Préparer et accompagner dès l'adolescence

Il faut accompagner et préparer ces adolescents pour qu'ils ne soient pas complètement démunis et désorientés le jour où ils seront accueillis dans une structure pour adultes. En dehors de

la recherche d'une autonomie la plus grande possible, il s'agit de les aider à mieux appréhender l'inconnu tant au niveau des lieux que des personnes. Le projet personnalisé est au cœur du dispositif et doit permettre de faciliter la préparation de ce changement. C'est avant tout dans les domaines de la vie quotidienne et de la communication que vont se cristalliser tous les efforts des professionnels. Le travail en partenariat avec la famille est également précieux pour réussir cette préparation à l'âge adulte et doit démarrer bien en amont du passage vers une structure pour adultes. Informer la famille des changements de statut de leur enfant dès que celui-ci devient majeur, les accompagner dans les démarches administratives lors d'une demande de mesure de protection, donner des informations sur les structures pour adultes, les inciter à visiter des établissements, échanger avec eux sur la vie affective et sexuelle de leur enfant nous semble capital. En tant que profession-

nels, nous nous efforçons d'être disponibles le moment venu pour rassurer, expliquer, répondre aux questions bien légitimes que se posent les parents.

La confiance reste essentielle

Le passage en secteur adulte est difficile à programmer avec précision. De nombreux adultes restent dans les structures pour enfants au-delà de 20 ans par manque de place en établissement pour adultes. Aussi dès qu'une place se libère, l'admission peut être très rapide, voire trop rapide. Elle vient surprendre, fragiliser les parents, les professionnels malgré la préparation. Le passage d'un jeune d'un établissement pour enfants vers un établissement pour adultes accentue quelque part, le caractère définitif de la situation de handicap et peut raviver la souffrance des parents. Cela leur demande



aussi de découvrir une nouvelle équipe, d'accorder leur confiance à d'autres professionnels. Quelle que soit la méthodologie employée pour préparer ce passage avec les parents, la confiance reste essentielle ... et la confiance ne se décrète pas, elle ne peut se construire qu'avec le temps. ■

“ Le projet personnalisé est au cœur de notre dispositif. Il doit permettre de faciliter la préparation à ce changement ”

Frédérique Serein,
Directrice du Pôle Juniors à l'Institut Médico-Educatif de la Fondation Sonnenhof

¹ Auquel peuvent être associés des troubles moteurs, sensoriels ou autistiques.



Vers un nouveau souffle pour les travailleurs sociaux ?

Les mutations sociales, sociétales et économiques que nous vivons font croître les besoins et de fait les dispositifs d'action sociale en faveur des personnes. Toujours plus nombreux et en « tuyaux d'orgue », ces dispositifs répondent à des besoins croissants, certes, mais ne permettent pas forcément aux travailleurs sociaux d'accompagner les publics sur une action plus pérenne plus préventive, et mieux insertive. L'action individuelle et souvent novatrice des professionnels, jusqu'à lors considérée comme fondatrice, est remise en cause dans ce nouvel environnement.

Les professionnels ne retrouvent plus le sens de l'action sociale... Se considérant contenus dans un rôle d'exécutants de mesures, plus que d'accompagnateurs de personnes, ils ont le sentiment d'avoir perdu la raison pour laquelle ils se sont engagés dans cette voie. Le malaise des travailleurs sociaux en quête de sens et de reconnaissance est bien présent ! C'est dans ce contexte que sont intervenus, en 2014, les Etats généraux du travail social. Composés d'assises territoriales, suivies de 5 groupes de travail thématiques, ils étaient chargés de synthétiser les échanges territoriaux.

Les travailleurs sociaux ont fortement réagi à la préconisation de la refonte des diplômes, ce qui a amené le Premier ministre à demander une plus large concertation, chargée de rendre compte des besoins et contraintes du travail social, notamment de l'usure et

du découragement des professionnels et proposer les grandes lignes d'une réforme. Madame Bourguignon¹ a ainsi présenté au Premier ministre le 2 septembre 2015 son rapport composé de 23 propositions, donnant lieu à un plan d'action élaboré dans la foulée.

Favoriser le décroisement et la progression de carrière

Parmi les 4 axes du plan, le 3^e est consacré à la reconnaissance du travail social et à la modernisation de l'appareil de formation. Ainsi, les salaires de certains travailleurs sociaux de la fonction publique seront revalorisés, des passerelles entre les diplômes d'état et les diplômes universitaires seront créées. Il est également envisagé de créer une

école supérieure en intervention sociale, un « corpus » de formation commun aux travailleurs sociaux ou encore de favoriser l'alternance et l'apprentissage. Cela revient à favoriser le décroisement, la progression de carrière et rendre de l'attractivité en touchant les salaires. Par ailleurs, les autres axes prévoient une participation et un suivi des personnes accompagnées, une simplification des politiques publiques ainsi qu'une refonte de la gouvernance du travail social. L'idée forte est le décroisement des dispositifs et une efficience de l'intervention sur la base des besoins.

Un colloque en préparation

Ce plan d'action bien que volontariste prend-il suffisamment en compte l'épuisement et la perte de sens ressentis par les professionnels ? Comment les travailleurs sociaux de notre secteur peuvent-ils être promoteurs des valeurs citoyennes créatrices de lien social dans la réalité de leur travail ?

La commission enfance/jeunesse de la FEP, en préparation d'un colloque fin 2016, a décidé de réunir certains travailleurs de son réseau, sous la forme d'ateliers, pour avancer sur cette interrogation. Il s'agit de leur proposer un temps de réflexion sur leur métier, leurs pratiques professionnelles en regard des contraintes et nouveautés qui les entourent, et de voir si ce plan d'action leur apportera ce nouveau souffle dont ils ont tant besoin. Évoquant et croisant les questions de justice sociale, d'engagement citoyen, de bien commun, de perspectives morales autant que spirituelles, le lancement de cette réflexion est initiée par la FEP, et sera portée dans les différents groupes de travail ; elle aidera à donner du sens à l'action et sera porteuse de reconnaissance. Il faut désormais que les travailleurs sociaux s'en emparent pour qu'elle leur apporte le sens recherché ! ■

Ingrid Ispenian,
Secrétaire générale adjointe de la FEP

¹ Brigitte Bourguignon, députée du Pas-de-Calais depuis 2012.



Graine de sel

RUTH ou le sang métissé de Jésus

Comment commenceriez-vous un récit de la vie de Jésus ? L'évangéliste Matthieu commence le sien d'une manière surprenante : par une sorte de tour guidé des cimetières ! Et au milieu de tous les ancêtres mâles plus ou moins illustres de la généalogie de Jésus, Matthieu introduit quatre femmes, toutes étrangères et ayant une histoire plus ou moins scandaleuse. Quelles pourraient être ses raisons pour cela ?

La première de ces femmes est Tamar, une Cananéenne, épouse du fils aîné du patriarche Juda (Genèse 38). Son mari meurt jeune, sans lui donner d'enfant, et sa belle famille manque à son devoir de lui assurer une descendance. Tamar rétablit la situation en piégeant son beau-père : elle se déguise en prostituée, se couche avec lui et tombe enceinte. Lorsque Juda apprend que sa bru s'est prostituée, il veut la condamner à mort, mais Tamar réussit à démontrer qui est le futur père, et Juda doit reconnaître sa faute.

La deuxième femme de la généalogie est Rahab, Canaanéenne elle aussi et la prostitution est pour elle un métier (Jo-

“ *Cette généalogie de la ligne mâle ouvre donc une place aux femmes, étrangères de surcroît, et n'enferme pas Jésus dans une identité nationale étroite.* ”

sué 2 et 6). Convaincue que les Israélites sont invincibles, elle accueille chez elle les espions envoyés par Josué pour préparer l'attaque de Jéricho et les cache des soldats envoyés les arrêter. Lorsque la ville est détruite, Rahab et sa famille sont les seules à être épargnées. La troisième femme, Ruth, est beaucoup plus vertueuse, mais elle a le défaut d'être Moabite - les relations entre Israël et Moab étant compliquées.

À l'époque sombre des Juges, Ruth fait preuve de courage et de fidélité en prenant soin de sa belle-mère, devenue veuve comme elle. Dans la suite qui serait digne d'une série télévisée, Ruth est

remarquée par un célibataire très désirable (fils de Rahab... le monde est petit !), parent éloigné de sa belle-famille. Boaz prend pitié de Ruth, l'épouse et lui donne un enfant qui sera le grand-père du roi David. La quatrième femme est présentée simplement comme « la femme d'Urie » (2 Samuel 11). Il s'agit de Batchéba qui est probablement d'origine hittite, comme son mari. Alors que son mari est parti à la guerre, Batchéba cède aux avances du roi David et tombe enceinte. Victime d'un abus d'autorité du roi ou complice de son crime (David tente, sans succès, de faire passer Urie pour le père de l'enfant, avant de le faire disparaître), Batchéba épouse David en deuxième noces et devient la mère de Salomon.

Tout en enracinant Jésus clairement dans l'histoire du peuple juif, cette généalogie de la ligne mâle ouvre donc une place aux femmes, étrangères de surcroît, et n'enferme pas Jésus dans une identité nationale étroite. Le sang que Jésus a versé sur la croix n'était pas du sang juif pur, il avait des traces cananéennes, moabites et hittites. Il y a de fortes chances que l'ouverture de Matthieu est motivée par des soucis pastoraux, car dans la tradition de l'Église, Matthieu évangélise la Syrie et ce serait important pour lui de convaincre les Syriens que l'Évangile n'était pas seulement pour les juifs.

Matthieu inclut dans son récit de la naissance de Jésus la visite des mages (probablement des Irakiens...) et dépeint l'enfant Jésus comme réfugié un temps en Égypte. Plus tard, il donne le nom du Nord-Africain qui aide Jésus à porter sa croix, et conclut par le commandement de Jésus d'aller faire de toutes les nations des disciples. Il ne laisse aucune place pour le racisme et pour la haine de l'immigré. Le Messie juif est le Sauveur du monde. ■

André Pownall

Administrateur d'Action Sociale et Évangile

*Texte inspiré de Ray Bakke
(Espoir pour la ville ; Dieu dans la cité,
Québec, La Clairière, 1994)
avec la bénédiction de l'auteur.*



Dossier

Les migrants un parcours entre espoir et souffrances

Alors que des milliers de migrants et réfugiés risquent leur vie pour gagner l'Europe et que la question migratoire cristallise le débat public, que sait-on réellement de ces personnes jetées sur les routes de l'exil ? D'où viennent-elles et où vont-elles ? Pourquoi partent-elles ? Finalement, qui sont les migrants ? Pour tenter de répondre à ces questions, *Proteste* vous propose analyse, décryptage et interview.

Plus d'info sur   

Dans le monde, le nombre de personnes déplacées est de 740 millions. Parmi elles, on compte environ 230 millions de migrants internationaux, c'est-à-dire de personnes ayant franchi une frontière, soit environ 3% de la population mondiale. Ce taux, qui n'a pas évolué depuis 40 ans, signifie que l'immense majorité de la population mondiale (plus de 96 %) est sédentaire. Ceci montre également que parmi les personnes déplacées, l'immense majorité l'est à l'intérieur de son propre pays et ne migre pas vers un autre pays. Et quand les personnes quittent leur pays, c'est le plus souvent pour s'installer dans un pays voisin : les Somaliens au Kenya, les Soudanais au Tchad, les Afghans au Pakistan ou en Iran, les Syriens

en Turquie ou au Liban, etc. En effet, seule une minorité des migrants (35% en 2013) se déplace des pays du Sud vers les pays du Nord. Les autres se rendent du Sud vers le Sud (36%), du Nord vers le Nord (23%) ou du Nord vers le Sud (6%). Ainsi, les pays pauvres ou en voie de développement accueillent les 4/5^e des réfugiés dans le monde. La solidarité entre pays en voie de développement est donc bien supérieure à celle que les pays développés revendiquent.

Des causes d'exil diverses

Les causes de l'exil sont principalement liées à des raisons économiques et à l'instabilité politique. Les régimes dictatoriaux, la montée du

fanatisme religieux et les conflits généralisés conduisent les populations minoritaires et/ou victimes de répression à se déplacer. Dans le monde, 21 millions de personnes sont enregistrées en tant que réfugiés. Les Syriens, Afghans, Somaliens, Soudanais et Congolais font partie des populations les plus touchées. Les changements climatiques sont également un motif de déplacement : fonte des glaciers, désertification, montée des eaux, cyclones, inondations... L'Asie du Sud est considérée comme la région la plus touchée et recense 80% de l'ensemble des déplacés environnementaux. On estime à plus de 30 millions le nombre de migrants climatiques en 2010 et ils seraient, d'ici 2050, entre 200 millions et 1 milliard.

Migrant, réfugié, exilé ?

MIGRANT

Désigne une personne qui quitte son pays d'origine pour venir s'installer durablement dans un pays dont elle n'a pas la nationalité. Par opposition aux réfugiés et aux demandeurs d'asile qui fuient leur pays pour des raisons politiques, les migrants s'exilent plutôt pour des raisons économiques ou familiales.

RÉFUGIÉ

Désigne une personne à qui est accordée une protection, en raison des risques de persécution qu'elle encourt dans son pays d'origine à cause de son appartenance à un groupe ethnique ou social, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques.

EXILÉ

Désigne une personne contrainte de vivre hors de sa patrie pour survivre ou fuir des persécutions. Il englobe les migrants et les réfugiés.



Des profils à l'encontre des idées reçues

Contrairement aux idées reçues, les migrants qui vivent en Europe viennent plus souvent d'un autre pays européen que d'un pays tiers : sur les 33,5 millions de personnes nées en dehors de l'Union Européenne et vivant dans un État membre au 1^{er} janvier 2014, 17,9 millions sont nées dans un autre État membre et 15,6 millions sont nées dans un pays tiers. De plus, presque la moitié des personnes migrantes sont des femmes. Et ce ne sont pas seulement des épouses qui suivent leur mari. En France, il y a autant de femmes étrangères célibataires que d'hommes étrangers célibataires. Et quand elles sont en couple, une fois sur trois c'est la femme qui part la première puis son conjoint qui la rejoint, et non l'inverse.

Enfin, en 2013, 30 % des personnes qui ont migré vers les pays membres de l'OCDE (Organisation de coopérations et de développement économique) étaient diplômées de l'enseignement supérieur et cette proportion est en augmentation rapide. En France, par exemple 42% des doctorants sont étrangers.

Quelle situation aujourd'hui en Europe ?

Au printemps 2015, la série de naufrages au large des côtes siciliennes a entraîné une prise de conscience de la part des opinions publiques euro-

péennes quant aux dangers et à l'injustice des parcours migratoires.

Cela a poussé l'Union européenne à prendre une série de mesures visant à la fois à renforcer les contrôles aux frontières et à répartir dans les États membres de l'UE les personnes ayant besoin d'une protection internationale par un plan de relocalisation des réfugiés. Ces mesures se déclinent autour de quatre axes :

- le renforcement et la militarisation du contrôle des frontières extérieures, par exemple à travers l'augmentation des moyens dévolus à l'agence Frontex¹ ou la mise en place d'opérations comme EUNAVFOR Med², ainsi que la lutte contre les passeurs sur qui l'UE rejette systématiquement la responsabilité ;
- la mise en place de mécanismes provisoires pour répartir dans les États membres les personnes ayant un besoin « manifeste de protection internationale » arrivées en Italie et en Grèce et l'instauration d'un partage des responsabilités entre les États membres ;
- la « coopération avec les pays d'origine et de transit » et l'attribution d'aides financières aux pays voisins

¹ Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des États membres de l'Union européenne

² Cette opération militaire vise à identifier, capturer et neutraliser les embarcations et les ressources utilisées par des passeurs.

de la Syrie, comme la Turquie, pour aider les pays à accueillir des réfugiés mais aussi surtout pour maintenir les personnes loin de l'UE ;

- le renforcement des mesures pour expulser les personnes dont les États membres ne veulent pas, celles dont ils considèrent qu'elles n'ont pas le droit à une protection internationale.

Si pendant l'été 2015, une partie des discussions a porté sur la mise en place de mécanismes de répartition plus juste entre États membres pour l'accueil des personnes arrivant aux frontières de l'UE, le ton s'est nettement durci par la suite. Les priorités en matière d'« endiguement des flux migra-

toires » et d'expulsion, ont rapidement repris le dessus. Les discussions au sein de l'UE mettent aussi à jour les tensions et l'absence de solidarité entre les États membres, comme en témoigne l'impossible coopération avec la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque.

Et qu'en est-il en France ?

En 2015, alors que l'Union européenne a vu l'arrivée de plus d'un million de demandeurs d'asile (+75 % par rapport à 2014), la France a été moins concernée que l'Allemagne, la Suède ou l'Italie. Environ 79 130 demandes d'asile ont été enregistrées soit une hausse de 22 % par rapport à l'année précédente. L'année 2015 a également été marquée par l'entrée en vigueur progressive de

la réforme du droit d'asile. La loi a été définitivement adoptée en juillet, mais l'essentiel est entré en vigueur le 1^{er} novembre 2015. La nouvelle loi comporte des avancées qui sont principalement liées à l'obligation pour la France de transposer les directives européennes. Mais la simplification et l'accélération des procédures n'ont pas pour unique but de protéger plus rapidement les réfugiés, elles visent aussi à désengorger le dispositif d'accueil et à expulser plus rapidement ceux dont la demande sera rejetée. Elles comportent des dispositions inquiétantes dont il conviendra d'examiner la mise en œuvre avec vigilance. ■

Sarah Belaïsch,
Responsable des commissions
et des actions à la Cimade

FOCUS



Jean-Paul Demoule,
*Mais où sont passés les Indo-Européens ?
Le mythe d'origine de l'Occident.*
Paris, Seuil, 2014 - 740 pages
27€

Livre

Mais où sont passés les indo-européens ?

Le livre de Jean-Paul Demoule¹, *Mais où sont passés les Indo-Européens, le mythe d'origine de l'Occident*, est remarquable d'érudition et nous déconstruit méthodiquement le mythe indo-européen de l'origine de l'Occident. Au XVIII^e siècle, à la faveur de la colonisation de l'Inde, des linguistes découvrent le sanskrit et son étude semble montrer que toutes les langues européennes descendent de cette langue. S'il y a une langue unique originelle, alors cela signifie qu'il y a un peuple unique, les Indo-Européens sont nés. Comme aucune trace archéologique de l'existence de ce

peuple n'a été trouvée, on imagine qu'il s'agit d'un peuple de vaillants guerriers qui a conquis peu à peu toute l'Europe. Jean-Paul Demoule montre comment ce mythe a été professé, à la fois par des savants sincères comme Dumézil, mais, aussi, malheureusement, par les tenants de la politique raciale des nazis ou de Vichy. Les Indo-Européens n'existent donc pas comme point d'origine commune. Même si ce livre ne propose aucune certitude conclusive, il permet de faire le point sur une question toujours actuelle qui rejaille au gré d'une actualité troublée.

Brice Deymié

¹ Jean-Paul Demoule est professeur de protohistoire européenne à l'université Paris I Panthéon-Sorbonne.



Femmes en migration

Souvent invisibles et silencieuses, les femmes migrantes sont pourtant aussi nombreuses que les hommes à se déplacer. Un phénomène qui, s'il est loin d'être nouveau, présente certaines particularités. Décryptage et témoignage pour comprendre la migration au féminin.

Oui, les femmes migrent autant que les hommes, voire légèrement plus puisqu'elles représentent 52%¹ de la population migrante. Très tôt, des flux proprement féminins marquent l'histoire de l'immigration en France. La migration féminine a d'abord été européenne, avec l'arrivée en nombre de suissesses et de luxembourgeoises au cours du 19^e siècle. Puis, entre 1901 et 1931, ce sont les populations belge, allemande, italienne et polonaise qui prennent le relais. Une migration convenue via des contrats bilatéraux (migration via le travail avec un accès aux droits sociaux). Après la seconde guerre mondiale, ce sont les populations algériennes et des autres anciennes colonies françaises qui sont appelées pour reconstruire la France.

Dans les années 50, les femmes représentaient déjà 49 %¹ de la population migrante.

Une visibilité progressive des femmes

Si les femmes migrantes ont toujours constitué une part importante des flux migratoires vers l'Europe, elles sont restées relativement invisibles dans l'espace public des pays d'accueil, que ce soit en termes d'objet de recherche, de cibles médiatiques ou de mobilisations collectives. De plus, elles travaillent dans des secteurs professionnels qui sont peu exposés dans l'espace public (service à la personne, entretien ménager, restauration). La spécificité de l'expérience migratoire des femmes a été longtemps ignorée ou considérée sous l'angle du regroupement familial avec l'image d'accompagnatrices passives. Si en

2006, la migration familiale formait encore les deux tiers des arrivées légales en France, les femmes sont de plus en plus nombreuses à émigrer seules ou bien avec d'autres migrants et migrantes (4 femmes sur 10)¹. La visibilité progressive des femmes migrantes dans l'espace public tient du fait du croisement entre sexisme et racisme. En effet, cette visibilité émerge souvent à partir de situations dont elles sont parfois la cible (trafic sexuel, violences conjugales, mariages forcés, excisions) qui les font apparaître comme des femmes vulnérables - en raison de leur migration - de l'assignation culturelle.

Ne pas enfermer les femmes dans une catégorie à part

Les femmes migrent la plupart du temps pour les mêmes raisons que

¹ La Cimade, *Petit guide pour conjuguer la migration au féminin*. 20 pages - juin 2013

les hommes : elles cherchent à construire une vie meilleure ou bien sont obligées de fuir face à des violences. Au-delà du rapprochement familial, ce sont donc des situations sociales, politiques ou économiques des pays d'origine qui engendrent les départs.

Ainsi, les femmes se déplacent pour étudier (14 %¹ des femmes étrangères arrivant en France viennent munies d'un titre de séjour étudiant), travailler (38 %¹ des femmes arrivent avec un diplôme supérieur), avoir un autre mode de vie... Certaines raisons sont, en revanche, spécifiques aux femmes. Il en va ainsi des femmes qui fuient des persécutions dans

“
Les femmes migrent autant que les hommes, voire légèrement plus puisqu'elles représentent 52% de la population migrante
”

leur pays d'origine : mariage forcé, rite de vengeance dégradant, risque de mutilation pour elles-mêmes ou leurs filles... Dans ces situations-là, elles arrivent en Europe et en France pour demander une protection et formuler une demande d'asile. Derrière ces motivations, se cachent le souhait et l'espoir de vivre dans un pays où l'égalité femmes/hommes essaie d'exister. Suivre le parcours de celles qui migrent nous oblige donc à modifier notre perception des migrations. Reste ensuite à apporter les réponses les plus adaptées pour combattre ces inégalités et les obstacles spécifiques que peuvent rencontrer les femmes mi-

grantes, tout en veillant à ne pas les enfermer dans une catégorie à part, artificiellement construite. ■

Violaine Husson,
Responsable Cimade de la permanence
Femmes Île-de-France



Pour aller plus loin
Petit guide pour conjuguer la migration au féminin.

Ce guide édité par la Cimade s'attache à dévoiler la réalité des migrations féminines et à en expliquer les particularités.

Témoignage

Derrière l'exil des femmes se cache souvent l'espoir de vivre dans un pays où l'égalité femme/homme cherche à exister. Madame Hend Bouacha, Professeur émérite de médecine, propose ici un témoignage* libre et poignant sur le combat de la femme tunisienne tout à fait singulier dans la société musulmane. Puisse ce témoignage irriguer les consciences !

« **C**ontrairement à ce que pourraient penser certains, la femme tunisienne a toujours occupé une place prépondérante dans la structure familiale et dans la société en général (...) Ce n'est donc nullement par un effet du hasard que la Tunisie a été à l'avant-garde du monde arabo-musulman au regard de la situation de la femme dans la société. (...) Pensez donc, cinq mois après la proclamation de l'indépendance en 1956, le premier texte promulgué par la jeune République tunisienne a été le Code du statut personnel (CSP) qui donne à la femme une place particulière dans la société tunisienne, abolissant notamment la polygamie, créant une procédure judiciaire pour le divorce, n'autorisant le mariage que sous consentement mutuel des deux époux, donnant à la femme le droit à l'autonomie économique et bien évidemment le droit de vote (...). Malgré tout, beaucoup reste à faire et bien des défis sont à relever. La répartition des rôles dans la famille assigne aux femmes une charge de travail totale dépassant de près 40 % celle des hommes. La femme tunisienne consacre en moyenne huit fois plus de temps que l'homme à l'accomplissement des tâches ménagères et aux enfants. Par ailleurs, malgré ses réussites à l'école et l'université, la femme est plus victime du chômage¹. Les femmes ne constituent que 25 % de la population active du pays en 2013. Aujourd'hui, il n'y pas un corps de métier, armée, aviation civile, police comprises, où la femme n'est pas présente en Tunisie. Elles représentent 42 % du corps médical, 27 % des magistrats et 40 % des professeurs d'université. Par ailleurs, plus de 10 000 femmes

sont chefs d'entreprise en Tunisie. Mais la majorité des femmes tunisiennes sont employées dans trois secteurs principaux, à savoir les services, l'industrie manufacturière et l'agriculture. Ces activités pâtissent le plus des aléas économiques et climatiques. La situation des jeunes filles et femmes rurales est peu enviable. Elles sont la principale source de main-d'œuvre agricole. Les hommes rechignent à faire les travaux agricoles. Elles sont souvent exploitées. Bien que la violence familiale soit un crime selon le code pénal, près de 50 % des femmes déclarent avoir subi au moins une des formes de violence conjugale ou autre. Plus grave, 52 % des femmes violentées estiment cette violence subie justifiée ! Ces faits nous rappellent que le chemin de la liberté pour la femme tunisienne est encore long. L'expérience tunisienne illustre ce qui était connu ailleurs. Les dispositions légales sont nécessaires à tout changement, mais le changement dans la vie quotidienne est long à se mettre en place. Aujourd'hui, le défi est double : rester vigilantes afin de préserver nos acquis mais aussi acquérir d'autres droits, dans une société frioleuse, soumise à de fortes tensions entre conservateurs et modernistes. La frange patriarcale et conservatrice de la société est en effet très active dans tous les secteurs de la société. Enfin, nous sommes conscientes que le combat pour les droits des femmes tunisiennes est un combat à long terme et que nos acquis sont aussi des avancées pour toutes les femmes africaines, arabes et musulmanes. » ■

Hend Bouacha,
Professeur émérite de médecine

¹ Le taux de chômage atteint les 22 % chez les femmes contre 13 % chez les hommes.

*** Le témoignage de Madame Hend Bouacha est ici proposé en extrait. Vous pouvez le retrouver en intégralité sur le site de la FEP : www.fep.asso.fr**





Questions à

Caroline BOLLATI

Chargée de projet prison à La Cimade

Dans les prisons françaises, environ 20 %¹ de la population carcérale est de nationalité étrangère alors que cette population ne représente que 5 % de la population française. Surreprésentés, les étrangers font également partie des personnes les plus démunies et les plus isolées en prison. Explication avec Caroline Bollati, responsable de la commission prison de la Cimade.

Comment expliquer la surreprésentation des personnes de nationalité étrangère en prison ?

Tout d'abord, les personnes étrangères comptabilisées à l'extérieur des prisons ne sont pas les mêmes que celles comptabilisées à l'intérieur.

Dans les 5% de la population, seules les personnes en situation régulière sont prises en compte alors que les 20% comptabilisées en prison incluent toutes les personnes étrangères sans distinction de statut et intègrent les personnes de passage, non résidentes en France, comme les touristes.

D'autre part, nous constatons que les personnes étrangères sont davantage contrôlées². Enfin, elles sont plus lourdement sanctionnées. Tandis que les Français sont plus souvent condamnés à des peines alternatives à la prison (travaux d'intérêt général, sursis, bracelet électronique, etc.), les étrangers sont très peu nombreux à bénéficier de ce régime.

¹ Source : la Cimade, 2015

² En France, les personnes qui ont une peau noire ont 3 à 11 fois plus de risques d'être contrôlées. Source : *L'égalité trahie : l'impact des contrôles au faciès en France*, Open Society Justice Initiative, New York, 2013

Quelles sont les conditions de détention des populations étrangères ?

Les personnes étrangères ont des conditions de détention plus dégradées que celles des détenus français. La barrière de la langue, qui rend difficile l'accès à l'information, multiplie les obstacles pour avoir accès au droit et renforce l'isolement de ces personnes déjà très isolées.

En effet, les familles n'ont souvent pas accès à la prison car les permis de visite leur sont refusés - lorsque le titre de séjour n'est pas au clair par exemple - et pour les familles qui résident à l'étranger, il est souvent difficile d'obtenir le visa pour se rendre en France.

Elles sont également victimes de la « double peine » qui ajoute à la peine de prison la possibilité d'expulser des étrangers condamnés par la loi. Ces conditions renforcent la vulnérabilité et la précarité des personnes détenues.

Quelles sont les mesures prioritaires qui doivent être mises en place selon vous ?

Il est urgent de permettre un accès effectif au droit pour les personnes étrangères, de permettre davantage d'aménagements de peine et de rendre possible les démarches administratives pour l'obtention ou le renouvellement du titre de séjour. D'autre part, il faut que l'Etat dégage les moyens humains et financiers nécessaires afin que des interprètes indépendants et professionnels assistent les personnes tout au long de la détention. Les documents doivent également être accessibles dans les différentes langues recensées en prison.

Enfin, la Cimade demande à ce que soit abolie la « double peine » en vertu du principe d'égalité devant la loi ; les sanctions pénales et administratives doivent être identiques entre Français et étrangers. ■



**Étrangers en prison.
À l'ombre du droit.**
Rapport de la Cimade,
58 pages,
septembre 2014.

Propos recueillis par Pauline Simon,
Rédactrice en chef de Proteste

Adolescence et migration, entre rupture et crise

L'adolescence est une étape de construction identitaire mouvementée. Pour les jeunes issus de l'immigration cette construction se pose de manière singulière et d'autant plus complexe dans un contexte transculturel. Décryptage avec Taïb Ferradji, pédopsychiatre, auteur de l'ouvrage *Ces exils que je soigne*.



L'école – comme la société – n'arrive pas à gérer la diversité et semble paralysée par la rencontre de la différence et la confrontation à l'altérité. Si les enfants semblent la désinvestir et parfois l'agresser, c'est surtout parce qu'ils ont le sentiment qu'elle ne leur réserve pas la place qui devrait être la leur. Soumis à une représentation d'eux-mêmes entièrement tributaire de la société d'accueil, de l'évolution des idées et du climat politique, ils vivent une espèce d'aliénation implicite qui grève significativement leur avenir scolaire et leur intégration future comme citoyens de la République. Pourtant, dans leur grande majorité, ce sont des enfants d'ici avant d'être des enfants d'ailleurs. Leur avenir se jouant à l'école, il est important que celle-ci, sans rien sacrifier à l'exigence d'unité républicaine, leur permette de transcender les clivages entre le monde de la maison et l'extérieur. Faut-il rappeler que l'école vit et résonne au rythme des idées, des débats et des crises qui traversent le pays dans son ensemble? Les représentations – aussi bien dans leur genèse que dans leur dynamique individuelle et collective – sont indissociables de l'histoire et des enjeux du moment. Les inégalités qui vont croissant renforcent le sentiment d'exclusion dont souffrent des pans entiers de la jeunesse, notamment la plus vulnérable : celle des enfants de migrants.

Rompre avec l'ancêtre sans le trahir

Les jeunes issus de l'immigration, peut-être plus que les autres, sont confrontés

à la douloureuse équation qui consiste à rompre avec l'ancêtre sans le trahir. En effet, pour se construire comme un être métis, l'enfant de migrants a besoin de circuler avec souplesse entre ses différents mondes d'appartenance. En l'absence de lien entre le dedans et le dehors – en l'occurrence la maison et l'école, avec des codes qui sont d'un côté ceux des parents, de la culture et du pays d'origine, et de l'autre, ceux de la société d'accueil, l'enfant migrant est menacé par le clivage et le risque de vivre ces deux espaces comme antagonistes et étrangers. Si la société d'accueil est vécue comme inhospitalière par les parents, il est à craindre que cette représentation ne soit transmise aux enfants et ne déforme leur perception naissante et compromette leur intégration scolaire. Dans la quête identitaire propre à l'adolescence, la migration exacerbe les conflits de loyauté. Cette quête-crise met à jour des conflits parfois latents et peut prendre des formes extrêmes et provocatrices pour un observateur non averti. Elle peut, par exemple, se manifester par un besoin ostensible de retour à l'Islam, pour les adolescents d'origine musulmane, qui est alors moins l'expression d'une pratique religieuse authentique que la tentative de préserver ou de mettre en avant un fond culturel parental.

Percevoir et valoriser l'altérité

Le regard de l'autre est alors capital quant au devenir de ces manifestations. Elles peuvent rapidement laisser place à un fonctionnement social ordinaire comme elles peuvent se fixer, voire évoluer vers des positions extrêmes. En effet, l'adolescent, à la recherche de soi, se trouve dans l'impossibilité de se réaliser en affirmant son individualité. Le milieu, en affirmant son devoir social et en lui refusant cette reconnaissance, exige de lui une démarche inverse et paradoxale. Incapable d'éluder et/ou d'assumer cette double contrainte « être et ne pas être », le jeune se réfugie souvent dans le conflit, la marginalité ou la souffrance psychique, voire dans la violence ou le suicide. En l'absence de politiques volontaristes avec des signaux forts pour reconnaître ces jeunes et leur accorder une juste place, il est à craindre que la contestation et l'enfermement dans des revendications identitaires, souvent creuses et adoptées par défaut, deviennent pour eux l'unique façon d'exister. ■

Taïeb Ferradji
Pédopsychiatre, Centre hospitalier
J.-M. Charcot (78)



Vulnérabilité des migrants à la traite des êtres humains

Pauline Simon,
Rédactrice en chef de *Proteste*

En février dernier, l'agence policière Europol alertait sur les 10 000 enfants migrants non accompagnés qui ont disparu dans l'espace européen sur les 18 à 24 derniers mois. Derrière ce chiffre, la crainte que nombre d'entre eux soient exploités par les réseaux de traite des êtres humains : exploitation sexuelle, esclavage domestique, obligation à commettre des délits, contrainte à la mendicité... Un risque qui concerne tous les migrants, à chaque étape de leur parcours, quels que soient leur sexe ou leur âge.

Les réseaux d'exploitation savent utiliser les dynamiques spécifiques de la migration pour asservir leurs victimes. L'aura qui enveloppe le départ vers l'Europe, les problèmes linguistiques rencontrés à l'arrivée, l'importance pour le migrant de maintenir le lien communautaire... sont autant de fragilités dont se servent les exploiters. A chaque étape du parcours migratoire, il y a le risque de sombrer dans un mécanisme de traite. Il importe de distinguer le trafic de migrants - qui favorise le déplacement de personnes mais dont les liens avec les passeurs sont rompues une fois le « contrat de passage » rempli - et la traite des êtres humains où le déplacement n'est que l'un des aspects connexes et où la victime n'en a pas fini une fois arrivée à destination.

Les migrants en transit, proies faciles et fragiles

Ces deux phénomènes s'alimentent parfois réciproquement. Ainsi, certaines victimes qui en appellent à des passeurs pour pouvoir migrer se rendent compte qu'elles ont été bernées et embarquées dans un réseau. D'autres peuvent contracter des dettes pour financer leur voyage et acceptent de les rembourser « en nature » par les services qu'elles rendront tout au long de leur exploitation. Quant aux réseaux, ils n'hésitent pas à mettre la main sur des migrants en transit, proies faciles et fragiles, sans papier d'identité, donc sans existence légale et sans défense. C'est notamment le cas des enfants très jeunes, voyageant seul, qui peuvent aisément être vendus pour alimenter les marchés

d'exploitation sexuelle ou de servitude domestique. De même, dans l'ensemble des pays où s'installent les réfugiés, le risque d'exploitation économique est présent dû à la quasi-impossibilité d'accéder au marché du travail légal pour les réfugiés en raison de droits limités ou d'absence de statut.

Vulnérabilité à l'arrivée

Les migrants nouvellement arrivés dans un pays restent très fragilisés. L'isolement, la précarité, la mauvaise connaissance de la langue mais aussi du droit du travail du pays d'accueil sont autant de facteurs fragilisants. La fausse offre d'éducation ou d'emploi est ainsi l'une des méthodes très utilisées de recrutement des victimes. Il n'est pas rare que des femmes migrantes se retrouvent en situation d'exploitation dans des hôtels ou elles assurent les tâches domestiques en échange d'un hébergement par exemple. Dans le cas de situation irrégulière, cette vulnérabilité est décuplée parce que l'accès aux droits et à la justice est rendu infiniment plus complexe.

La responsabilité des politiques migratoires actuelles

Le collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » qui rassemble 25 associations engagées auprès des victimes de traite dénonce les politiques migratoires qui contribuent à placer les migrants dans une situation de vulnérabilité propice à leur traite et à leur exploitation. En effet, les pays qui ferment leurs frontières à la migration légale des personnes sans qualifications perdent dans le même temps le contrôle sur les conditions de migration et de travail de tous les migrants qui se retrouvent en situation irrégulière alors même que ces politiques répressives n'ont jamais empêché l'immigration des personnes en détresse dans leur pays d'origine. ■

Pour aller plus loin



Louis Guinamard,
sous la direction de Geneviève Colas, Secours Catholique Caritas France. **Les nouveaux visages de l'esclavage**, Editions de l'Atelier. 13 euros



D'un départ à l'autre : Ulysse et Abraham

Il y a plusieurs manières de partir... Deux personnages de l'histoire mythologique de l'humanité sont partis chacun pour un voyage philosophique. Ces deux voyages forts différents dans leur signification, comme nous allons le voir, ont marqué la pensée à tout jamais. Il s'agit d'Abraham et d'Ulysse, de la pensée juive et de la pensée grecque.

Le voyage d'Ulysse est raconté dans l'Illiade et l'Odyssée d'Homère et celui d'Abraham dans la Bible. Ulysse a été obligé de quitter un monde heureux pour faire une guerre atroce, la guerre de Troie, qui opposait les Grecs aux Troyens. Ulysse rentre chez lui à Ithaque où l'attend sa femme Pénélope et son fils Télémaque ; le voyage du retour prendra dix années. Abraham, sur ordre de Dieu, doit quitter son pays, sa parenté et la maison de son père pour un pays que Dieu lui désignera. L'aventure d'Abraham fait suite, dans le texte biblique, à la catastrophe du Déluge et à la dispersion de Babel. Ce départ vers cette terre inconnue est en fait comme un nouveau commencement de l'humanité. Ulysse a remporté la victoire grâce à sa ruse du cheval de Troie et quitte son exil guerrier vers la paix de son foyer. Il va donc passer de la guerre à la paix, de la haine à l'amour, du chaos à l'harmonie, de l'exil au retour chez soi. Abraham, à l'inverse, quitte sa terre d'origine et ses attaches fondamentales vers une terre inconnue.

Retrouver sa place dans le cosmos

Homère, à travers le voyage d'Ulysse, veut montrer que l'idéal d'une vie bonne est de passer du chaos à l'harmonie, de retrouver sa place dans le cosmos et dans l'ordre naturel des

choses. C'est la poursuite du juste, du beau, du bon. Ces valeurs naturelles sont inscrites dans un ordre qui pré-existe à l'homme. La quête de tout homme devrait donc être la recherche de son lieu naturel, celui qui nous est destiné de toute éternité. C'est un peu comme la mise en harmonie de soi avec l'harmonie du monde. Pour la pensée grecque, à l'image du voyage d'Ulysse, l'existence est un long itinéraire, parsemé d'épreuves et de difficultés mais l'objectif du parcours est de revenir au point de départ.

Le départ sans retour

Au contraire, la pensée juive est celle de la rupture : Abraham s'en va loin de chez lui, il quitte son père. Il est invité à sacrifier Isaac alors qu'Ulysse retrouvera Télémaque. Il part, vers une destination inconnue, avec une femme stérile qui ne lui a pas assuré de descendance, pendant qu'Ulysse délivre Pénélope des prétendants qui voulaient l'épouser. La perspective grecque est un retour vers le moi authentique alors que la pensée juive propose une image fort différente de la condition humaine : celle d'un départ sans retour. La vraie vie est au-delà du monde connu et, pour Abraham, le prix de l'existence est élevé puisqu'il risque de tout perdre sans savoir exactement ce qui pourra être trouvé au terme de l'aventure.

“ Le voyage d'Ulysse s'oppose au départ d'Abraham ”

Chercher notre identité dans l'univers de « l'autre »

Aujourd'hui, la pensée grecque habite davantage notre monde contemporain que la pensée juive et nous pouvons le regretter, principalement dans les moments de crise où trop souvent nous cherchons notre identité dans le monde du « même » alors qu'à la suite d'Abraham, nous pourrions la découvrir ailleurs dans l'univers de « l'autre ». Abraham s'arrache à ce qui le constituait en propre, s'arrache à son équilibre pour inventer une autre société, pour introduire l'avenir dans l'histoire de l'humanité. ■

Brice Deymié,
Pasteur, aumônier national protestant
des prisons

Pour aller plus loin

Jean-Louis Ska, *Abraham et ses hôtes. Le patriarche et les croyants au Dieu unique*, Bruxelles, lessius, 2001.

Raphaël Draï, *Abraham ou la création du monde*, Paris Fayard, 2007.

Luc Ferry, *L'Odyssée ou le « miracle grec »*, Paris, Plon, 2015.

Thomas Römer ed., *Abraham - Nouvelle jeunesse d'un ancêtre*, Genève, Labor et Fides, 1997.



Regards croisés

Aide aux migrants :

Quelles pratiques associatives ?

Nombreuses sont les associations qui viennent en aide aux migrants. *Proteste* a proposé à trois d'entre elles de se rencontrer et de débattre sur l'accueil et l'accompagnement des migrants tels qu'ils sont pensés et mis en place dans leurs structures respectives. Regards croisés du CASP, du RAIL et de la Cimade.

Le RAIL (Réseau d'Accueil d'Immigrés à Lille) est une association lilloise conduite uniquement par des bénévoles. Elle propose à des migrants (célibataires et mères seules avec enfants), en début de procédure d'asile, un hébergement chez des particuliers, pour une durée d'un mois (renouvelable), avant qu'ils n'aient une place en hébergement d'urgence ou en CADA¹. Ces migrants lui sont adressés par des structures lilloises et l'association assure le suivi de l'hébergement.

Le CASP (Centre d'Action Sociale Protestant) est une association implantée en région parisienne. Elle reçoit des familles ou

des femmes seules avec enfants demandant l'asile. Cet accueil couvre le logement et l'accompagnement social (aide pour la procédure asile, pour les droits sociaux, courrier,...). Le CASP est très régulièrement sollicité par les pouvoirs publics pour des opérations d'urgence pour loger des migrants venant de campements. Enfin, la Cimade est une association nationale investie sur des champs d'action divers : asile, régularisation, travail, vie privée, femmes victimes de violence, centres de rétention, prison, droit à la santé, personnes déboutées de leurs procédures, etc. L'angle d'intervention est juridique : respect et application des lois. Ces trois associations dressent des constats communs.

Accueillir ne signifie pas tout accepter

Premier constat partagé par le CASP, le RAIL et la Cimade : le sentiment de pallier souvent des carences des pouvoirs publics que ce soit dans les domaines du logement ou de l'accès à l'information par exemple. Autre point de convergence : l'accueil inconditionnel réservé aux différents publics auxquels elles s'adressent. Les mots d'ordre sont respect, écoute et « non-jugement » des personnes accueillies. Une distinction est ici accordée entre « accueillir » qui vise toute personne simplement parce qu'elle a besoin d'aide et « recevoir » qui induit que l'on reçoit qui

¹ Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile.

l'on souhaite et seulement qui l'on souhaite. Mais « accueillir » ne signifie pas tout accepter. Les trois associations fourmillent d'exemples et de situations difficiles, de « blocage », ou d'incompréhension. Ce peuvent être des comportements violents au cours d'une permanence, ou des « j'ai le droit à... un logement puisque je suis demandeur d'asile / une hospitalisation puisque je suis malade... » ou d'autres droits réels mais ne dépendant pas des compétences de l'association. Ce peut être, en cas d'hébergement dans une famille, un refus d'être hébergé par une famille chrétienne, par un couple de femmes, le refus de moment de repas commun en période de ramadan, une exigence de nourriture hallal, etc. Chaque fois, il faut pouvoir prendre le temps de comprendre le problème, de s'expliquer. Un apprentissage de tolérance, de respect et l'acceptation que ce ne soit pas « gagné » à chaque fois sont donc nécessaires.

Faut-il désobéir ?

Les actions menées par ces trois associations se trouvent souvent bloquées de diverses manières : administrations, lenteurs, silence, dérobade. *Proteste* a cherché à savoir si la tentation de la désobéissance était une question qui se posait au sein de ces trois structures. Si des actions de dénonciation peuvent être engagées, parler de « désobéissance » semble toutefois excessif. Il arrive bien sûr que, compte tenu de la situation des personnes, les règles soient appliquées de façon à leur apporter une aide réelle. La limite entre « permis » et « non permis » n'est alors pas toujours évidente, mais pour les associations ce sont avant tout les actions menées (hospitalité, accueil, écoute) qui permettent de témoigner qu'une autre façon d'accueillir les migrants est possible.

Quel positionnement adopter ?

Par ailleurs, les pratiques de chaque association évoluent, s'adaptent notamment en fonction des nouvelles lois et règlements. Les associations compte tenu de leur histoire, de leur positionnement, de leur organisation, de leurs relations avec les pouvoirs publics sont amenées à opérer des choix différents qui entrent parfois en contradiction. L'exemple brûlant et actuel est donné par la nouvelle loi Asile. Avant sa mise en œuvre, les associations agréées pouvaient domicilier tout demandeur (primo arrivant, réexamen, changement d'adresse). Aujourd'hui, il n'y a plus de domiciliation préalable nécessaire pour déposer sa demande dans les préfectures. Mais celles-ci sous-traitent les rendez-vous des migrants avec une structure départementale (retenue après avoir répondu à un appel d'offre) et une seule.

Compte tenu des possibilités d'accueil de certaines préfectures, les délais pour y accéder sont très longs : plusieurs mois en Ile-de-France et certaines autres régions. Cette situation n'est pas sans conséquence pour la sécurité des demandeurs d'asile - « sans papier » malgré eux - et leur procédure ainsi que pour les associations qui domiciliaient auparavant et ne peuvent plus le faire. Cette situation est régulièrement dénoncée par La Cimade, mais comment le contester pour le CASP qui est impliqué dans le dispositif ?

Pour ces trois associations un fait reste certain : c'est avant tout à l'Etat de répondre à son devoir d'accueil humanitaire inconditionnel. ■

Guy Vignal,

Guy Vignal, Bénévole à la Cimade

Cet article a été réalisé à partir d'un échange entre Pierre-Louis Duménil, vice-président du CASP,

Elisabeth Fichez, vice-présidente du RAIL et Guy Vignal, bénévole à la Cimade.

La FEP, sa charte, la commission Accueil de l'étranger

Ce numéro consacré aux migrants montre à quel point leur situation en France est explosive, dans l'impasse. Pourtant, des personnes, des associations, des collectifs s'évertuent à les accompagner. Tous s'interrogent sur leur positionnement, s'efforcent de rompre le cercle vicieux d'une course poursuite contre les « multiples formes de souffrance et d'exclusion qui ne sont pas des fatalités... » mais « des signes manifestes et douloureux d'un ordre social et économique... »¹ injuste. Pendant ce temps là, des décideurs politiques ou institutionnels instrumentalisent les peurs en espérant durer.

Une commission pour préparer le travail

« Les membres de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète la solidarité. Ils mettent en œuvre des actions diverses. Ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser un grand nombre d'hommes et de femme. » Notre charte nous invite à proposer des actions et les expérimenter. Elle nous exhorte à prendre des positions communes, à interpeller pouvoirs et opinion publics. Elle nous pousse à mobiliser les protestants pour « affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu et œuvrer pour un partage plus équitable des richesses et des joies qui font vivre », elle nous demande de chercher une alternative à la situation actuelle, une alternative avec la société civile, pas en dehors.

Anne-Marie Cauzid,

Présidente de la commission « Accueil de l'étranger » de la FEP

¹ Extrait de la charte FEP

Vie

de la fédération



Journées Nationales 2016

Les migrants - Qu'as-tu fait de ton frère ?

Cette année les Journées Nationales de la FEP se tiendront les 1^{er}, 2 et 3 avril 2016 à la Rochelle sur le thème :
« *Les migrants - Qu'as-tu fait de ton frère ?* »

Vous pouvez télécharger le programme complet et le bulletin d'inscription ainsi que vous inscrire en ligne sur le site de la FEP : www.fep.asso.fr

*Pour toutes informations, contacter la FEP Grand Est :
03 88 25 90 42 – secretariat@fep.asso.fr*

Loin d'être un phénomène conjoncturel, l'homme a toujours souhaité, ou dû, se déplacer par-delà les frontières. Ce débat, qui cristallise la plupart des contradictions qui traversent nos sociétés, pose une interrogation fondamentale sur notre altérité, notre responsabilité et notre devenir.

En consacrant ses journées nationales à la question des migrants, l'ambition de la FEP est de dérouler un fil de compréhension commune, de poser les jalons de pistes opérationnelles et équilibrées au défi migratoire.

► COMPRENDRE,

par des témoignages pour apercevoir une dimension incarnée de la réalité ;

la parole du terrain est incontournable pour recentrer la question autour des personnes ;

► DÉCRYPTER

pour disséquer et relier les problématiques, apporter de la cohérence ;

► DÉBATTRE,

sous une vision historique, pour entendre, interroger, dialoguer, comprendre pour tracer des repères ;

► PARTAGER,

enfin, pour confronter expériences, vécus et contraintes, au niveau du terrain, s'appropriier, ensemble, la complexité de la question et dessiner des perspectives. ■

PROGRAMME

Vendredi 1^{er} avril 2016

14 h 30 - 16 h 15

Des témoignages livrés par les migrants eux-mêmes et des personnes engagées dans le champ de la migration.

16 h 45 - 18 h 15

Quatre spécialistes interviendront lors d'une table ronde pour apporter leur vision des migrants et des migrations.

20 h 45 - 22 h 15

« *Les migrants dans la vie du monde... et nous* ».

Conférence publique par Gildas Simon, géographe, professeur émérite de l'Université de Poitiers.

Samedi 2 Avril 2016

09 h 00 - 12 h 00

Assemblée générale de la FEP.

14 h 15 - 18 h 15

Temps d'échange sous forme d'ateliers autour de quatre thématiques afin de partager les pratiques professionnelles et les expériences.

19 h 00

Soirée festive.

Dimanche 3 avril 2016

08 h 30 - 10 h 00

Découverte de La Rochelle à travers deux activités au choix : visite de La Rochelle protestante ou Marche sportive en bord de mer.

10 h 30 - 12 h 00

Culte au Temple de La Rochelle.



SOIRÉE PUBLIQUE

Une soirée publique sera proposée en la présence de Gildas Simon, géographe, professeur émérite de l'Université de Poitiers. Il tentera de répondre aux questions : Comment les phénomènes migratoires ont-ils un impact sur les mentalités ? Comment ces mouvements naturels viennent-ils interférer avec la compréhension de l'espace global ?

Un reportage consacré à l'accueil des réfugiés

Depuis septembre 2014, la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) coordonne l'accueil et l'accompagnement de réfugiés d'Irak et de Syrie au sein des foyers et paroisses protestants. Pour témoigner de la réalité de cet accueil, elle a réalisé un reportage qui donne la parole à ceux que l'on entend que trop peu : les acteurs de terrain, mobilisés en faveur d'un accueil fraternel et inconditionnel, et les personnes réfugiées.



Apporter un autre regard

« A l'heure où la question migratoire cristallise le débat public, il nous semblait important d'apporter un autre regard, une autre parole, sur l'accueil qu'il est possible de réserver aux personnes réfugiées », explique Jean Fontanieu, secrétaire général de la FEP. Sans rien cacher des difficultés qui peuvent exister, la FEP a souhaité, avant tout, témoigner de la richesse des échanges et des liens qui se créent entre les personnes hébergées et celles qui les accueillent. Un reportage au plus proche de la réalité, touchant et plein d'espoir. A découvrir sur le site internet de la Fédération : www.fep.asso.fr ■

La très grande exclusion : une priorité

La Fédération de l'Entraide Protestante a décidé de consacrer une partie de ses priorités 2015 -2017 à la très grande exclusion. Pourquoi cette priorité ?

La très grande exclusion parce que se multiplient les cas de personnes qui n'accèdent plus aux dispositifs mis en place pour eux. Les écrans radars de notre système social, pourtant si envié hors nos frontières, ne repèrent plus les naufragés de la vie. Pis encore, notre système les évite.

La très grande exclusion parce que le simple mot d'exclusion a perdu une partie de son sens. La mécanique de l'exclusion ou le sentiment d'exclusion touchent de plus en plus de personnes : les femmes, les jeunes, les chômeurs, les personnes âgées, les travailleurs pauvres... Les exclus de jadis, les sans toit, les pauvres et les reclus se sentent un peu plus rejetés.

La très grande exclusion parce que nous ne savons pas réformer. Les politiques publiques, laborieusement, année après année, empilent les dispositifs coûteux sans oser interroger leur efficacité ; leur simple remise en cause est déjà, semble-t-il, un crime de « lèse-société ».

La très grande exclusion parce qu'il devient intolérable que l'on s'habitue aux morts de la rue, aux familles changeant de chambre d'hôtel tous les soirs, aux pathologies lourdes que les urgentistes observent auprès



des personnes qui échouent au plus fort de la crise, dans leurs établissements.

La très grande exclusion, enfin, parce que les travailleurs sociaux sont épuisés par les efforts qu'ils doivent multiplier pour sortir un petit nombre du chaos. La baisse d'efficacité des aides dont ils disposent les bouleversent et les accablent. Alors il faut prendre à bras le corps cette problématique, partager, essayer, convaincre. Un vaste chantier que nous ne pourrions pas mener tous seuls. ■

Jean Fontanieu
Secrétaire national de la FEP

Restez informé

Depuis janvier 2016, la FEP propose, tous les deux mois, une newsletter destinée à informer sur les actualités de la Fédération ainsi que celle des ses adhérents. Alors pour ne manquer aucune information, n'hésitez à vous abonner sur le site internet de la FEP, rubrique « Newsletter ».

Vie

de la fédération en régions



Arc
Méditerranéen

Comité Régional : élection et réflexion

Les adhérents de l'Arc Méditerranéen se sont réunis le 18 janvier dernier pour élire le nouveau comité régional, comprenant maintenant cinq nouveaux membres sur les neuf élus. Lors de sa prochaine réunion, le comité désignera un président de région et deux représentants qui siégeront au conseil d'administration de la FEP.

L'après-midi était quant à lui consacrée à la réflexion sur le thème : « Les associations au risque de la nouvelle organisation territoriale ». Les 80 participants ont ainsi pu échanger, en présence d'Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale, à la façon dont les réformes législatives (lois MAPTAM, NOTRe, ...) redéfinissent le champ des compétences des territoires (région, département, commune,...) ainsi qu'à leurs incidences pour le secteur associatif. En conclusion, Denis Bouad, président du Conseil départemental du Gard a également apporté sa vision sur le sujet. ■

Miriam Le Monnier,
Secrétaire régionale Arc Méditerranée

Sud Ouest

Apprendre à écouter la spiritualité d'aujourd'hui

Nous observons une montée significative de l'intérêt porté à la spiritualité. C'est un phénomène nouveau et chacun de nous peut le percevoir dans son entourage, les rayons des librairies, les magazines, sur internet... Dans ce contexte, comment encourager les Eglises et associations protestantes à développer une diaconie du sens en lien avec ses « chercheurs spirituels » ? Comment mettre en place des espaces d'écoute et de parole ouverts à tous ceux qui éprouvent le besoin de clarifier leur quête et leur cheminement spirituel ? Comment réinvestir sa propre recherche spirituelle en interaction avec les autres et se laisser interpellé en toute confiance et bienveillance ? Témoignages, table-ronde, travail en groupe, mise en commun, tel est le programme de la journée de formation-action régionale proposée par la FEP-Sud Ouest le samedi 30 Avril à Bordeaux. ■

Edileuza Gallet,
Secrétaire régionale Sud-Ouest



Nord

Bienvenue à Vincent Malventi !

Vincent Malventi vient de rejoindre l'équipe régionale de la FEP – Nord, Normandie, Île-de-France en qualité de chargé de mission régional.

Vincent accompagne Laure Miquel dans son travail de secrétaire régionale au sein de l'Île-de-France, petite et grand couronne.



« J'ai pour principale mission d'aller à la rencontre des associations adhérentes, pour comprendre et répondre à leurs besoins. Je participe également à l'animation régionale. » explique Vincent. Durant le premier trimestre 2016, sa priorité sera d'aller à la découverte des entraides afin de mieux appréhender leur réalité et leurs attentes. ■

Laure Miquel,
*Secrétaire régionale Nord, Normandie,
Île-de-France*

Une formation et un guide pour faciliter le déroulement des CVS

En 2015, la FEP Grand-Est et L'URIOPSS Alsace ont conjointement remporté l'appel à projets « *Démocratie sanitaire* » lancé par la CRSA¹. Les deux organisations ont proposé un modèle de formation destinée à faciliter l'organisation, le déroulement et la prise de parole pendant les Conseils de la Vie Sociale (CVS). Le 14 janvier dernier, 15 personnes, représentants des usagers, des familles et des salariés dans des CVS se sont réunis à Mulhouse pour travailler ensemble autour de l'engagement dans un Conseil de la vie sociale.

Dès le début, le groupe a exprimé ses attentes, notamment : clarifier le rôle, les missions et les limites du représentant dans un CVS et contacter et mieux recueillir la parole des usagers ou des familles. Claude Fleck, formateur consultant, a animé la journée. Le Guide Pratique de la formation « S'engager dans un conseil de la Vie Sociale » conçu par Sandra Willauer, designer didactique a servi de support tout au long de la journée. Ce guide est organisé en trois parties chronologiques, « avant », « pendant » et « après » le CVS.

Un guide, des outils

Très rapidement, le groupe s'est engagé dans la journée : préparer le CVS, avec toute une partie règlementaire

pour mieux comprendre l'instance, prendre la parole, reformuler, argumenter, défendre un projet, et enfin que faut-il restituer et comment le faire pour remplir pleinement la mission de représentant ? Le guide propose des exercices très précis, par exemple l'exercice « Pour ou contre » qui consiste à argumenter le « pour » et le « contre » de l'organisation de la fête de la musique dans le jardin de l'institution. Il offre également des outils pour établir l'ordre du jour ou un autre pour rédiger le compte-rendu de réunion. La journée s'est achevée par un petit temps pour réfléchir à la manière de donner suite à cette journée : une nouvelle journée de formation l'année prochaine ? Un blog pour partager les questions tout au long de l'année ?



Sept journées de formation, du nord au sud de l'Alsace

La mixité des établissements ainsi que la présence de représentants des familles, usagers et salariés permet une grande richesse de réflexion et les travaux en sous-groupes permettent la participation de chacun. C'est pourquoi sept autres journées de formation sont prévues du nord au sud de l'Alsace d'ici le mois de juin. Les invitations circulent actuellement dans les établissements et sont disponibles sur le site de la FEP Grand Est et de l'URIOPSS Alsace. Ces formations sont gratuites et participent à la dynamique portée par la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie et l'Agence Régionale de Santé Alsace destinée à renforcer la démocratie sanitaire. ■

Damaris Hege,
Secrétaire régionale de la FEP Grand-Est

Plus d'informations sur le site de la FEP Grand Est : www.fep-est.fr

¹ Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie en Alsace

culture

Par Guylène Dubois



à lire

Ces exils que je soigne

Taïeb FERRADJI, Ces exils que je soigne. La migration d'un enfant de Kabylie.

Ivry-sur-Seine
Editions de l'Atelier, 2009

Début des années 1970 dans un village de Haute Kabylie en Algérie. Un enfant de dix ans à peine sert d'écrivain public aux femmes et aux hommes qui veulent correspondre avec les leurs partis travailler en France. Taïeb Ferradji est l'un des rares villageois à savoir lire et écrire...



Quarante ans plus tard, à l'hôpital Avicenne de Bobigny, le villageois kabyle devenu psychiatre écoute la parole des migrants et leurs familles venus de la planète entière. Ils ont en commun d'avoir cru au rêve doré d'un nouveau pays et d'avoir vécu la souffrance de l'arrachement à la terre natale. Dans un récit tendre et parfois tragique, ce médecin livre son parcours de migrant. Une trajectoire bousculée par les soubresauts de l'histoire algérienne. Une histoire simple et bouleversante qui met des mots sur les blessures de tout exil, pour apaiser le passé et oser exister... ■



à lire

Communautés thérapeutiques : un passage obligé pour la guérison ?

Philippe Gestin, Communautés thérapeutiques : l'expérience de Teen Challenge.

Préface de Sébastien Fath
Editions Olivetan, 2015

Communautés thérapeutiques : l'expérience de Teen Challenge aborde un sujet capital : quelle place donnée au religieux dans le soin des personnes toxicomanes ? Philippe Gestin, Docteur en sociologie, trace sur près de 200 pages l'histoire de la démarche des pasteurs David Wilkerson, Nicky Cruz et Dave Batty et dresse un bilan



comparé de la réussite du mouvement Teen Challenge dans l'accompagnement des toxicomanes aux USA, au Portugal et en France. L'ouvrage aborde le point central de la démarche initiale du mouvement, à savoir que « le modèle de Jésus est capable de mener le toxicomane vers la guérison ». Le sociologue démontre, bien au-delà de la seule question des conversions religieuses, comment ces communautés sont soucieuses de créer un espace social pacifié et porteur de valeurs, où le vivre ensemble repose sur le bien-être de chacun, l'intérêt des autres et la réflexion spirituelle. Cette étude interroge à la fois la laïcité à la française qui tend à nier toute utilité sociale du religieux et les communautés croyantes, appelées à devenir des « lieux de guérison » ouverts sur la société. ■



à voir

Au-delà des montagnes, l'histoire de deux migrations

Au-delà des montagnes, réalisé par Jia Zhang-ke, avec Zhao Tao, Zhang Yi, Liang Jing-dong. 2015.

Le réalisateur chinois Jia Zhang-ke réalise un film autour d'une génération - celle qui a eu 18 ans en 2000 attirée par le capitalisme mondial, habitée par le désir de partir. Partir au-delà des montagnes, dans un univers moins pollué, vers des destinées plus prometteuses. L'histoire de deux migrations, une migration de l'échec, avec un retour au pays contraint et forcé par la maladie et une migration de la réussite sociale et économique en Australie. Partir au-delà des montagnes, c'est sortir de chez soi, quitter sa maison, ses amours, ses traditions. Une migration qui oblige à changer de langue, de coutume, de lois. Pour Lyang - le migrant qui revient sous la contrainte - la question du retour était a priori réglée : il avait jeté ses clés. Pour l'ambitieux migrant Zhang, ce qui compte, c'est la réussite. La sienne et celle de son fils, Dollar. Mais Zhang et son fils devenu étudiant ne se parlent plus et Dollar désire entreprendre le retour du voyage entrepris par son père 20 ans auparavant. Fera-t-il sienne la parole de sa professeure de mandarin, « Ta liberté, c'est toi qui la prends » ? Lyang et Zhang ont été libres de partir. Sont-ils, eux et leurs enfants, libres de revenir ? ■



Notre charte

La pauvreté et les précarités,
le chômage, la solitude, l'exclusion
et les multiples formes de souffrance
ne sont pas des fatalités.

Ce sont des signes manifestes et douloureux d'un ordre culturel, social et économique qui ne laisse que peu de place aux êtres fragiles et vulnérables. Ces atteintes à la dignité humaine sont en contradiction avec la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et en opposition avec l'Évangile. Il est inacceptable qu'un être humain soit enfermé dans sa souffrance ou abandonné dans sa douleur. Il est inacceptable qu'un être humain ne puisse manger à sa faim, reposer sa tête en un lieu sûr et ne soit considéré comme membre à

part entière du corps social. Où qu'il soit et quel que soit son itinéraire personnel, il s'agit toujours d'une négation de la vie. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante unissent leurs efforts pour rendre concrète et immédiate la solidarité dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Ils mettent en oeuvre des actions diverses pour soulager les souffrances physiques et morales, accueillir et accompagner les personnes en situation de détresse. Au-delà de cette aide nécessaire, ils s'attachent à discerner et à nommer les causes des

souffrances et de la pauvreté. Leur objectif est de mobiliser les femmes et les hommes dans une commune prise de conscience des souffrances et des injustices qui défigurent le monde afin qu'ils puissent agir pour plus de fraternité. Les membres de la Fédération de l'Entraide Protestante se fondent sur les promesses de vie et de paix du Dieu d'amour et s'engagent, aux côtés de beaucoup d'autres, à en manifester les signes. Ils veulent affirmer la force libératrice de la Parole de Dieu, proclamer l'espérance, et oeuvrer pour un partage équitable.



Portrait

Edgard Paret et Lalaji Montoya

Une jeunesse engagée !

Depuis septembre 2015, Edgard et Lalaji, les deux ambassadeurs du Grand KIFF, sillonnent les routes de France à la rencontre des Eglises locales et des groupes jeunesse avec pour mission de mettre en avant le volontariat des jeunes. Rencontre avec cette jeunesse engagée.

Edgard Paret et Lalaji Montoya, les deux ambassadeurs du Grand KIFF, ont choisi de s'engager en service civique pour promouvoir l'engagement des jeunes dans la vie de l'Eglise et le milieu associatif.

« Après ma licence en sociologie, je souhaitais vivre une année au service des autres avant de poursuivre mes études », confie Edgard, 21 ans. D'un tempérament timide, c'est un défi personnel qu'il s'est lancé : « Je suis plus naturellement à l'aise dans le calme d'une bibliothèque », admet Edgard, « mais je me découvre, à travers cette mission, des capacités d'animateur. »

Une compétence indispensable lorsqu'il s'agit de présenter le Grand KIFF, l'évènement jeunesse de l'EPUdF, devant plus de cinquante personnes.

Les jeunes ont souvent déjà pensé à s'engager

Car c'est bien là le cœur de la mission des ambassadeurs : partir à la rencontre des Eglises locales et des groupes de jeunes pour être des témoins du Grand KIFF et mettre en avant le volontariat

des jeunes à l'occasion de cet évènement. « Les jeunes que nous rencontrons ont souvent déjà pensé à s'engager. Ils sont donc à l'écoute lorsque nous leur présentons l'éventail des possibilités mis à leur disposition comme la

“ Cette tournée est l'occasion pour tous de réfléchir sur le rôle et l'engagement des jeunes dans l'Eglise et les œuvres. ”

plateforme “Carrefour de l'engagement” qui met en relation jeunes et associations, l'association VISA-AD qui accompagne les jeunes en service civique, ou encore le DEFAP. » Cette année et pour la première fois, les jeunes de 18 à 30 ans, pourront également s'engager à travers l'Alter KIFF, un camp-service qui sera

l'occasion pour les kiff'eurs de développer des compétences en travaillant avec des professionnels dans un domaine connu ou qu'ils souhaitent découvrir.

Je me sens utile pour la jeunesse

Pour Lalaji, 20 ans, étudiant en informatique à Paris, « Ce service civique s'est imposé comme une opportunité de rencontre et de partage. J'ai été séduit par ce projet dès le premier jour. Je voulais pouvoir me sentir utile à

quelqu'un. Grâce à cette mission, je me sens utile pour la jeunesse. » Lorsque l'on évoque sa mission, Lalaji reste objectif : « Bien sûr, tous les jeunes que nous rencontrons n'ont pas toujours réfléchi à la possibilité de s'engager. Pour les plus jeunes notamment, même s'ils se montrent intéressés, il y a encore un peu de travail avant de les retrouver dans nos associations mais c'est aussi cela notre mission : donner à tous l'occasion de réfléchir sur le rôle et l'engagement des jeunes dans l'Eglise et les œuvres. » Une mission qui va se poursuivre pour Edgard et Lalaji qui iront à la rencontre de toutes les régions jusqu'en juillet 2016 à Saint-Malo où 1500 jeunes sont attendus.

Pauline Simon

Rédactrice en chef de Proteste

Le Grand KIFF 2016

Le Grand KIFF c'est à Saint Malo du 24 au 28 juillet 2016 pour les 15-20 ans et du 17 au 31 juillet pour les 18-30 ans avec l'Alter KIFF.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire, rendez-vous sur : www.eglise-protestante-unie.fr